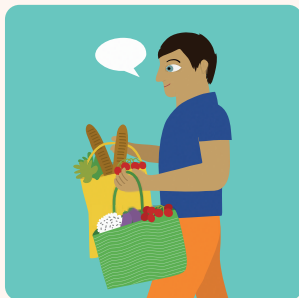






• AIDE À DOMICILE •

Les tarifs et les aides

Lyon et sa région



06 49 63 99 39 • contact@libe-lune-sap.fr • libe-lune-sap.fr
51 rue Delevre, 69 004 Lyon •  Libé-Lune  Libelune.SAP

Siège social : 4/6 Av. Joannes Hubert, 69160 Tassin-la-Demi-Lune
Immatriculation au RCS numéro : 951 561 083 R.C.S. Lyon
SIRET du siège social : 951 561 083 00019 - Capital de 5 000 euros



Les tarifs Libé-Lune*

Pour tous nos services**

| | |
|---|--------|
| 1. Frais de gestion (engagement régulier) | 49€ |
| 2. Déplacements en zone d'intervention de Libé-Lune | INCLUS |
| 3. Forfait déplacements hors zone d'interventions | 20€ |
| 4. Frais de traitement pour paiement CESU (Chèque Emploi Service Universel) | 20€ |



1. Frais de gestion annuel (engagement régulier)

Ils sont de 49€. À la date anniversaire, une fois par an, ces frais vous seront demandés. Ils s'appliquent à toutes vos prestations. Si vous n'êtes pas satisfait.es de nos professionnel.les, ces frais de gestion vous seront remboursés.

2. Déplacement en zone d'intervention

Les déplacements dans tous les arrondissements de Lyon et les alentours définis : Villeurbanne, Oullins, Francheville, Écully, Caluire-et-Cuire, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or et Champagne-au-Mont-d'Or sont inclus dans vos frais de gestion.

3. Forfait déplacements hors zone d'intervention

En dehors de la zone d'intervention, un forfait déplacements de 20€ sera appliqué.

Annulation

Toute intervention annulée le jour même ne pourra être ni reportée, ni remboursée et sera facturée comme une prestation effectuée pour le mois en cours.

* Tarifs valables jusqu'au 31/12/2024

**Libé-Lune n'est pas autorisée pour accompagner les personnes bénéficiant de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie).

Ménage

| | | |
|--------|-----|--|
| Ménage | 28€ | Tarif TTC après crédit d'impôts 14€ |
|--------|-----|--|



- La durée minimum d'intervention pour le ménage est de 2H.
- Devis gratuit sur demande

Soutien scolaire (primaire)

| | | |
|---------------------------|-----|--|
| Soutien scolaire Primaire | 50€ | Tarif TTC après crédit d'impôts 25€ |
|---------------------------|-----|--|



- La durée minimum d'intervention pour le soutien scolaire est de 1H.
- Devis gratuit sur demande

Garde d'enfants périscolaire

| | | |
|-------|-----|--|
| Garde | 40€ | Tarif TTC après crédit d'impôts 20€ |
|-------|-----|--|



- Au delà de 16H par mois, vous pouvez bénéficier d'une aide de la CAF si l'enfant a moins de 6 ans.
- La durée minimum d'intervention de garde d'enfant est de 1H.
- Devis gratuit sur demande

Nous facturons uniquement ce que vous consommez. Libé-Lune décompte l'ensemble des heures de prestations réalisées, au quart d'heure près, et vous envoie la facture à la fin du mois. Ces prix peuvent évoluer en fonction du volume d'heures commandées, ils sont donnés à titre indicatif.

Jardinage

débroussaillage

| | Tarif horaire | Tarif horaire TTC après crédit d'impôts |
|----------------|---------------|---|
| Tarif standard | 80€* | 40€ |

*Tarif pour 2 heures minimum. Pour une durée inférieure à 2 heures : 100€/heure.

Tonte de la pelouse

| | Tarif horaire | Tarif horaire TTC après crédit d'impôts |
|----------------|---------------|---|
| Tarif standard | 70€** | 35€ |

**Tarif pour 2 heures minimum. Pour une durée inférieure à 2 heures : 90€/heure.

Retrouver toutes les infos sur notre PDF spécial tarif jardinage

Faites attention, les travaux compliqués (comme aménager un jardin, des travaux en forêt, ou des tâches agricoles), ainsi que les activités commerciales (comme vendre des plantes, du matériel, ou des récoltes) ne sont pas considérés comme des services à domicile. Généralement, ce sont des experts qui les effectuent, et vous ne bénéficierez pas d'un crédit d'impôt pour ces services.

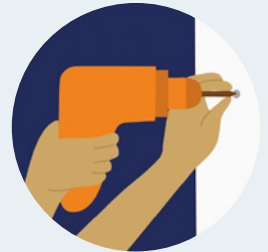
Assistance informatique

| | | |
|---|-----|--|
| Assistance informatique (entretien de PC-MAC, cours particuliers, configuration de votre appareil, installation Box opérateur...) | 70€ | Tarif TTC après crédit d'impôts 35€ |
|---|-----|--|



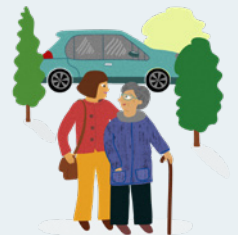
Petits travaux de bricolage

| | | |
|--|--------------------------|--|
| | Tarif horaire | Tarif horaire TTC après crédit d'impôts |
| Tarif horaire | 60€ | 30€ |
| Tarif demi-journée (environ 4 heures) | 220€ | 110€ |



Accompagnement et Mobilité Facilitée

| | | |
|---|--------------------------|--|
| | Tarif horaire | Tarif horaire TTC après crédit d'impôts |
| Accompagnement extérieur sans véhicule | 30€ | 15€ |
| Accompagnement extérieur avec véhicule | 60€ | 30€ |





Les aides de la CAF

Le complément de libre choix du mode de garde (CMG) de la Paje.

Vous pouvez en bénéficier, sous certaines conditions.

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une prestation versée par l'Urssaf service Pajemploi pour la garde de votre enfant de moins de 6 ans.

Le complément de libre choix du mode de garde réduit sensiblement le coût du recours à Libé-Lune et est complémentaire du crédit d'impôt auquel vous aurez droit sur les prestations payées à Libé-Lune.



Quelles conditions faut-il remplir pour y avoir droit ?

- Avoir au moins un enfant de moins de 6 ans
- Exercer une activité professionnelle minimale (plus de 51%)
- Faire appel à Libé-Lune pour assurer la garde de vos enfants au moins 16h par mois.

IMPORTANT

Quel que soit le montant de vos revenus, un minimum de 15% de la dépense restera obligatoirement à votre charge.

Ressources au sens de la CAF

| Nombre d'enfants | Inférieurs à | Ne dépassant pas | Supérieur à |
|------------------|--------------|------------------|-------------|
| 1 enfant | 21 661 € | 48 135 € | 48 135 € |
| 2 enfants | 24 735 € | 54 968 € | 54 968 € |
| 3 enfants | 27 089 € | 61 801 € | 61 801 € |
| 4 enfants et + | + 3074 € | + 6833 € | + 6833 € |

IMPORTANT

Famille monoparentale : les plafonds sont majorés de 40 % pour une personne seule. Dans ce cas, le parent bénéficie d'une prise en charge totale des cotisations (voir détail des aides 2024 en annexe).

Cas particuliers

• Réduction des montants

Ces montants sont divisés par 2 si vous bénéficiez de la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) versée pour un temps partiel de 50 % ou moins.

• Majoration des montants

+ 10 % si votre enfant est gardé 25 heures entre 22 h à 6 h du matin, le dimanche ou les jours fériés ;

+ 30 % si vous et/ou votre conjoint êtes bénéficiaire de l'allocation aux adultes handicapés (Aah) ;

+ 30 % si vous bénéficiez de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;

+ 30 % si vous vivez seul avec votre ou vos enfant(s).

Exemples

Pour un enfant de moins de 3 ans gardé 30 heures par semaine

| | |
|--------------------------|----------|
| Nombre d'heures par mois | 30 |
| Tarif horaire | 27.10 € |
| Coût total brut | 813 € |
| Aide de la CAF | 691.05 € |
| Reste à votre charge | 121.95€ |
| Réduction Impôts 50% | 60.98€ |
| Coût total net | 60.98€ |
| Coût horaire net | 2.03 € |



Nos équipes seront à votre disposition pour vous aider à comprendre comment déclarer les montants versés à Libé-Lune afin de pouvoir bénéficier de cette aide.

Annexes - Montant des aides 2024

POUR LES COUPLES

| Ressources annuelles | Montant du CMG pour un enfant de moins de 3 ans | Montant du CMG pour un enfant de 3 à 6 ans |
|---|---|--|
| Inférieures ou égales à 21.661€ | 506,01 euros | 253 euros |
| Comprises entre 21.662€ et 48.135€ | 319,07 euros | 159,56 euros |
| Supérieures à 48.135€ | 191,42 euros | 95,71 euros |

POUR LES COUPLES AVEC 2 ENFANTS À CHARGE :

| Ressources annuelles | Montant du CMG pour un enfant de moins de 3 ans | Montant du CMG pour un enfant de 3 à 6 ans |
|---|---|--|
| Inférieures ou égales à 21.661€ | 506,01 euros | 253 euros |
| Comprises entre 21.662€ et 54.968€ | 319,07 euros | 159,56 euros |
| Supérieures à 54.968€ | 191,42 euros | 95,71 euros |

POUR LES COUPLES AVEC 3 ENFANTS À CHARGE :

| Ressources annuelles | Montant du CMG pour un enfant de moins de 3 ans | Montant du CMG pour un enfant de 3 à 6 ans |
|---|---|--|
| Inférieures ou égales à 27.809€ | 506,01 euros | 253 euros |
| Comprises entre 27.810€ et 61.801€ | 319,07 euros | 159,56 euros |
| Supérieures à 61.801€ | 191,42 euros | 95,71 euros |

POUR LES COUPLES AVEC 4 ENFANTS À CHARGE :

| Ressources annuelles | Montant du CMG pour un enfant de moins de 3 ans | Montant du CMG pour un enfant de 3 à 6 ans |
|---|---|--|
| Inférieures ou égales à 30.883€ | 506,01 euros | 253 euros |
| Comprises entre 30.884€ et 68.634€ | 319,07 euros | 159,56 euros |
| Supérieures à 68.634€ | 191,42 euros | 95,71 euros |

POUR LES COUPLES AVEC 1 ENFANT À CHARGE :

| Ressources annuelles | Montant du CMG pour un enfant de moins de 3 ans | Montant du CMG pour un enfant de 3 à 6 ans |
|---|---|--|
| Inférieures ou égales à 30.325€ | 657,81 euros | 328,91 euros |
| Comprises entre 30.326€ et 67.389€ | 414,79 euros | 207,43 euros |
| Supérieures à 67.389€ | 248,84 euros | 124,42 euros |

POUR LES PARENTS ISOLÉS AVEC 2 ENFANTS À CHARGE :

| Ressources annuelles | Montant du CMG pour un enfant de moins de 3 ans | Montant du CMG pour un enfant de 3 à 6 ans |
|---|---|--|
| Inférieures ou égales à 34.629€ | 657,81 euros | 328,91 euros |
| Comprises entre 34.630€ et 76.955€ | 414,79 euros | 207,43 euros |
| Supérieures à 76.955€ | 248,84 euros | 124,42 euros |

POUR LES PARENTS ISOLÉS AVEC 3 ENFANTS À CHARGE :

| Ressources annuelles | Montant du CMG pour un enfant de moins de 3 ans | Montant du CMG pour un enfant de 3 à 6 ans |
|---|---|--|
| Inférieures ou égales à 38.933€ | 657,81 euros | 328,91 euros |
| Comprises entre 38.934€ et 86.521€ | 414,79 euros | 207,43 euros |
| Supérieures à 86.521€ | 248,84 euros | 124,42 euros |

POUR LES PARENTS ISOLÉS AVEC 4 ENFANTS À CHARGE :

| Ressources annuelles | Montant du CMG pour un enfant de moins de 3 ans | Montant du CMG pour un enfant de 3 à 6 ans |
|---|---|--|
| Inférieures ou égales à 43.236€ | 657,81 euros | 328,91 euros |
| Comprises entre 43.237€ et 96.088€ | 414,79 euros | 207,43 euros |
| Supérieures à 96.088€ | 248,84 euros | 124,42 euros |



L'Avance immédiate, un service proposé par l'Urssaf



Mis en place par l'Urssaf et la Direction générale des Finances publiques, avance immédiate est un service optionnel et gratuit qui permet la déduction immédiate de votre crédit d'impôt de 50% lors du paiement.

- Avance immédiate est un service **optionnel et gratuit** qui permet la déduction immédiate de votre crédit d'impôt de 50% lors du paiement de votre facture à votre organisme prestataire de services. Concrètement, pour une dépense de 200 € de services à la personne, l'Urssaf ne prélèvera plus que les 100 € de **reste à payer**. Libé-Lune répercutera donc cet allègement dans les factures qu'il vous soumettra.
- C'est très simple puisque c'est Libé-Lune qui s'occupe de tout ! Avec votre autorisation, c'est votre organisme de services à la personne qui crée votre compte. Ensuite, vous recevez une notification de l'Urssaf vous invitant à activer votre compte sur un site dédié : www.particulier.urssaf.fr.
- C'est sur ce site que Libé-Lune vous adresse les demandes de paiement suite aux prestations réalisées à votre domicile. Vous avez un délai de 48h pour la valider ou la refuser. En un coup d'œil et à tout moment, vous pouvez visualiser depuis votre compte en ligne le crédit d'impôt consommé ainsi que le montant encore disponible pour l'année en cours.

Quelles sont les conditions pour bénéficier de ce service ?

- votre organisme de services à la personne doit être habilité au service Avance immédiate ;
- un numéro fiscal doit être associé à votre état civil ;
- vous devez avoir déjà effectué au moins une déclaration de revenus ;
- vous ne devez pas bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie, de la prestation de compensation du handicap ou de titres spéciaux de paiement.

La procédure d'avance immédiate du crédit d'impôt

1. Choix de votre agence de service à la personne.
Toutes les agences ne connaissent pas la maîtrise du crédit d'impôt instantané. Chez Libé-Lune, non seulement nous l'avons, mais nous l'appliquons avec un sourire complice.
2. Paiement de seulement 50% du coût des services.
Vous n'avez à sortir de votre poche que la moitié du montant total.
3. Paiement du prestataire par l'URSSAF
Libé-Lune reçoit le solde de 50% en moins de 72 heures. Grâce à l'innovation de l'URSSAF et du ministère des Finances, ce complément est directement versé à notre agence. Comme par magie, mais avec des reçus !

Comment activer votre compte URSSAF pour l'avance immédiate de crédit d'impôt ?

Voici les démarches à suivre pour activer votre compte URSSAF, applicable que vous soyez particulier employeur ou client d'une agence :

- S'inscrire à l'URSSAF, (soit via votre agence soit directement sur la plateforme Home + si vous êtes particulier employeur.)
- Confirmer l'email de validation envoyé par l'URSSAF.
- Créer votre mot de passe personnel.
- Configurer votre compte URSSAF, en validant notamment le nom de votre « intervenant » (remplacer par Libé-Lune dans ce contexte).

Où me renseigner ?

- Si vous souhaitez connaître les plafonds de crédit d'impôt, rendez-vous sur cette page : <https://www.impots.gouv.fr/particulier/emploi-domicile>
- Pour toute demande de renseignements sur l'avance immédiate, contactez-nous au 06 49 63 99 39 ou par mail à contact@libe-lune-sap.fr
- Enfin, vous pouvez consulter la Foire aux questions que l'URSSAF met à disposition : <https://www.urssaf.fr/portail/home/services-a-la-personne/client-dorganisme-de-service-a-l/client-de-prestataire/foire-aux-questions-1.html>

Avec l'Avance immédiate



J
validation
de la demande de
paiement (sous 48h)



J+2
prélèvement
du reste à charge



J+3
Paiement
du prestataire par l'Urssaf



06 49 63 99 39 • contact@libe-lune-sap.fr
Plus d'informations sur notre site : www.libe-lune-sap.fr

